



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
COMMUNIQUE DU PRÉSIDENT
COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DE DOCUMENTATION DES
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉS

Avancement d'échelon 2017/2018 - CCM du 18 mai 2018
Enseignant contractuel Catégorie IV - PLP2 stagiaire

[La mise en ligne vaut officialisation des avis et publicité de la décision de l'administration](#)

A = Ancienneté

Accès au 6ème échelon

Nom-Prénom	Avis CCM	date effet
NAPORA Philippe	A	01/07/2018